



LES DÉCLICS DE SAINT CYR SUR MER 2013

18^{ème} édition

Un autre regard sur la plongée.

Une nouvelle vision de la faune et la flore sous marine.

I. Buts

- Mise en valeur de la faune et de la flore des fonds sous marin de la baie des Lecques / la Ciotat.
- Promouvoir la connaissance et la compréhension du milieu sous marin par l'émergence d'images nouvelles.
- Créer une banque d'images de grande qualité sur la faune et la flore sous marine.
- Comptabilisé pour la Coupe de France de photographie animalière
- Inscrit dans le réseau d'observateurs de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée, Corse : Sentinelles Bleues
- Initier la possibilité de retouche des images permise par la photographie numérique
- Développer la convivialité par la découverte des vins et spécialités de différentes régions française ou d'autres pays.

II. Conditions d'inscription

- 220 euros par compétiteur, le tarif comprend les plongées, le gonflage, les repas et l'hébergement.

Les photographes qui n'auraient pas d'accompagnateur sont priés de le faire savoir au moment de l'inscription, afin que nous puissions leur trouver un binôme.

- Licence Fédérale à jours
- Niv 2 (CMAS 2*) minimum
- Certificat médical selon législation
- Limitation des compétiteurs à 20.

III. Date

- 30-21-22 / 09 /2013.

IV. Hébergement

- Village de plein air AEC Les Dauphins, chambres de 2 ou 3, pension complète. De la nuit du jeudi soir au Dimanche après midi. (Prévenir de l'heure d'arrivée pour la nuit du Jeudi soir)

V. Plongées

- Avec le LAC (bateau exclusivement réservé au concours)
- Vendredi matin plongée de repérage offerte par l'organisation.
- Vendredi soir plongée de nuit (60 min maxi paliers compris, pénalité pour les retardataires), 50 images.
- Samedi matin (90 min maxi paliers compris, pénalité pour les retardataires), 50 images.
- Samedi après midi (90 min maxi paliers compris, pénalité pour les retardataires), 50 images.

VI. Matériel

- De plongée personnel conformément à la législation en vigueur. (Possibilité de louer une bouteille sur place ou de plonger au Nitrox après accord à l'inscription). Penser à la lampe pour la plongée de nuit.

- De photo numérique, avec une carte qui sera formatée par l'organisation. Prévoir 50 images par plongée de compétition.

VII. Organisation

- DUNE Michel
- HERVE Catherine

VIII. Règlement

Les trois premières images en Macro/Proxi, comptent pour le classement de la coupe de France animalière de Photo Sous-marine de la CNAV/FFESSM.

Pour les trois autres images, dont la photographie d'ambiance, les photographes auront la possibilité de la post production sur ordinateur avec le logiciel de leur choix au cours de la phase de sélection.

Le classement général des Déclics de Saint Cyr sur Mer tiendra compte des six images, sans que le jury soit informé du choix du post traitement ou non.

Un classement spécifique pour les trois premières images sera décerné pour la Coupe de France animalière.

Au cours des trois plongées de compétition :

-Formatage des cartes mémoires sur le bateau en début de chaque manche.

-Seul le jpg sera pris en compte dans la compétition. Le double enregistrement (raw et jpg) est autorisé.

-Au début de la compétition les horloges internes des boîtiers doivent être synchronisées. (Vérification obligatoire).

-Interdiction de tout matériel informatique sur le bateau.

-Autorisation d'effacer ou d'utiliser les outils de correction d'images intégrés à certains boîtiers ; ces manipulations peuvent se faire sur le bateau ou dans l'eau. Exception faite du recadrage qui lui est interdit (vérification lors de l'enregistrement des cartes). Dans la limite du temps de la compétition.

-Aucune manipulation ni effacement d'images n'est autorisé après la fin de la manche jusqu'à la remise des cartes mémoires à l'organisation.

-Le contenu de chaque carte est transféré dans un dossier portant le numéro du compétiteur sur les ordinateurs de l'organisation après chaque manche. Seules 50 images par manche seront retenues par l'organisation.

-Les cartes sont restituées à leur propriétaire pour sélection.

Au cours de la soirée de sélection :

-Chaque photographe apporte son ordinateur et fait sa sélection.

-L'organisateur prélève sur son propre disque les trois (voire jusqu'à six) fichiers sans post traitement sélectionnés et effectue lui-même les seules modifications autorisées pour ces images (orientation : verticale ou horizontale et le cas échéant inversion de l'image : miroir droite-gauche) en présence et sous contrôle du concurrent à partir de la liste des fichiers sélectionnés.

-Pour les autres trois images qui peuvent avoir subi un post traitement, le compétiteur devra appliquer ces retouches ou montages dans le temps imparti et transmettre sur clé USB à l'organisation l'image finale en jpeg avec la référence de la ou des images initiales réalisées au cours des trois manches.

IX. Programme

• Jeudi 19 septembre

- Nuit aux DAUPHINS prévenir de l'heure d'arrivée à l'inscription

• Vendredi 20 septembre

- 9h00 Accueil des concurrents au port des Lecques
- 9h30 Départ du bateau
- 12h00 Repas au Village de plein air AEC Les Dauphins
- 13h00 à 18h00 Après midi libre
- 18h00 Encas au Village de plein air AEC Les Dauphins
- 18 h30 Rendez-vous de tous les compétiteurs aux Dauphins
- 20h00 Départ du bateau (durée de plongée maxi 60 min paliers compris)
- 22h00 Cartes mémoires n° 1 rendues aux organisateurs
- 22h.... Repas au Village de plein air AEC Les Dauphins

• Samedi 21 septembre

- 9h00 Départ du bateau (durée de plongée maxi 90 min paliers compris)
- 11h30 Cartes mémoires n° 2 rendues aux organisateurs
- 12h00 Repas au Village de plein air AEC Les Dauphins
- 14h30 Départ du bateau (durée de plongée maxi 90 min paliers compris)
- 17h00 Cartes mémoires n° 3 rendues aux organisateurs
- 19h00 Repas au Village de plein air AEC Les Dauphins
- 20h30 Remise des cartes aux compétiteurs
- 23h00 Récupération sur l'ordinateur de l'organisation de la sélection de 6 images numériques (3 images non retouchées plus 3 autres - dont une d'ambiance - avec possibilité de retouche).

• Dimanche 22 septembre

- 8h30 Délibération du jury au Village de plein air AEC Les Dauphins
- 12h00 Proclamation des résultats et remise des prix
- 13h00 Repas de clôture au Village de plein air AEC Les Dauphins

X. Notation des images

- Rareté
- Difficulté d'approche
- Emotion animalière
- Qualité graphique ou technique de l'image
- Respect du thème de l'année

Sourire (réel, imaginaire, évoqué, suggéré, fabriqué)

- Qualité émotionnelle ou artistique
- Présence d'une photo d'ambiance

XI. Jury

- 5 membres (2 biologistes, 2 photographes, la mairie de Saint Cyr sur Mer, les partenaires)

XII. Modalités

- Le compétiteur-photographe est l'auteur et en tant que tel, reste seul propriétaire de ses œuvres.
- Il autorise la CNAV et les sponsors à utiliser dans un but non lucratif les fichiers images (promotion et enseignement).

Les partenaires obtiendront des duplicata des clichés réalisés au cours de l'épreuve, dont ils pourront user pour leurs activités de formation et d'information biologique, ainsi que pour la promotion de la plongée sous marine, de la baie de la Ciotat ; de la ville, de la biologie marine, de la rencontre elle-même, en précisant l'auteur du cliché.

- En cas d'utilisation, l'auteur devra être cité.
- Toute autre utilisation fera l'objet d'un accord préalable des auteurs.

XIII. Partenaires

- CNAV de le FFESSM
- Mairie de Saint CYR Sur Mer
- Lecques Aquanaut Center
- Institut Paul Ricard
- CRAV RABA
- CRAV PM
- FFESSM
- Village de plein air AEC Les Dauphins
- Blue Lagoon

MODALITE D'INSCRIPTION

Compétition limitée à 20 compétiteurs
Inscriptions en fonction de la date de retour de cette fiche
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Coût forfaitaire: (3 plongées de compétition, hébergement & restauration de la nuit du jeudi au dimanche midi, gonflage, la plongée de repérage du vendredi matin est offerte par l'organisation dans le tarif de la compétition)

225 euros par compétiteur ou accompagnateur plongeur hébergé

185 euros par compétiteur ou accompagnateur plongeur non hébergé (avec restauration)

160 euros par accompagnateur non plongeur hébergé

Hébergement dès le jeudi soir, prévenir de l'heure d'arrivée.
16 € par repas supplémentaire.

Plongée de repérage avec photos : Vendredi matin offerte dans le forfait.

Réunion des compétiteurs : Vendredi 14 septembre à 18 heures au Village de plein air AEC Les Dauphins.

Plongée de nuit Vendredi 14, plongées Samedi 15 matin et après midi.
Palmarès et remise des prix Dimanche 16 septembre à midi.

Hébergement :

Village de plein air AEC Les Dauphins
609 Chemin de Sorba
83 270 Saint CYR sur MER
Tel : 04 94 26 28 09

Plongée :

Lecques Aquanaut Center
Nouveau port des Lecques
83 270 Saint CYR sur MER
Tel : 04 94 26 35 35

FICHE D'INSCRIPTION

DECLICS DE Saint Cyr Sur Mer 2013

A retourner avant le 10 août 2013 à : HERVE Catherine

Lycée Charlemagne Route de Saint Hilaire

11 000 CARCASSONNE

Tel : 06 80 33 85 87

e-mail : catherine.herve@educagri.fr

NOM Prénom:

Adresse :

.....

Tel :..... Portable :.....

Fax :..... Email :.....

Club : Comité:

Niveau de plongée :.....

Accompagnateur oui non

NOM Prénom :

Niveau Plongée

Besoin d'un binôme oui non

Plongée Vendredi matin oui non

Hébergement pension complète oui non

Hébergement le jeudi soir oui non

Heure prévue d'arrivée

Besoin de matériel de plongée oui non

Précisez :

Plongée au nitrox oui non

Joindre obligatoirement (pour le photographe et l'accompagnateur):

- **Chèque de participation à l'ordre de :**

Catherine HERVE Déclics de St Cyr

- **Photocopie de la Licence**
- **Photocopie du niveau de plongée**
- **Certificat médical de non contre indication**